



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

NOTE D'INFORMATION N° 0145 / VPR DU 28 OCTOBRE 2024

Le Vice-Président de la République a pris part à la cérémonie d'ouverture du séminaire de formation des élus locaux sur la bonne gestion des finances publiques.

Le Vice-Président de la République, M. Tiémoko Meyliet KONÉ, a présidé, ce lundi 28 octobre 2024, à l'Hôtel Président de Yamoussoukro, la cérémonie d'ouverture de la troisième édition du séminaire de formation organisé par la Cour des Comptes à l'intention des élus locaux, sur la gestion des finances publiques.

Le séminaire, dont le thème est « L'élu local et la bonne gestion des finances publiques », réunit, du 28 au 30 octobre 2024, près de 300 participants, notamment les Présidents de région et les Maires de Côte d'Ivoire. Il a pour objectif global de renforcer les capacités des autorités en charge de la gestion financière des collectivités territoriales à la maîtrise des règles de finances publiques locales.

Le Vice-Président de la République a, à l'entame de son discours d'ouverture, présenté la bonne gestion des finances publiques comme une condition substantielle de la stabilité sociale et du développement économique, pour des populations de plus en plus exigeantes qui attendent des résultats tangibles de leurs élus, tels que des routes bien construites et entretenues, des écoles et des hôpitaux bien équipés et fonctionnels.

Pour lui, de tels résultats ne peuvent être atteints que si les finances locales sont gérées de manière rigoureuse et transparente par les collectivités territoriales qui sont les premiers relais entre les communautés locales et l'État. Il a, alors, invité chaque élu local à servir l'intérêt général avec honnêteté, compétence, rigueur et dévouement.

Poursuivant, le Vice-Président de la République a argumenté que l'exigence pratique de la redevabilité est susceptible non seulement de renforcer la confiance entre les citoyens et leurs représentants, mais aussi d'attirer davantage les investisseurs nationaux et extérieurs.

Le Vice-Président de la République a, en outre, saisi l'occasion pour rappeler les enjeux de la politique de décentralisation censée répondre au mieux aux aspirations des citoyens, et félicité la Cour des Comptes pour son initiative de renforcement des capacités des élus locaux, qui est aujourd'hui à sa troisième édition.

Pour sa part, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, M. Vagondo DIOMANDÉ, ayant sous sa tutelle les collectivités territoriales, a mis l'accent sur l'importance du contrôle juridictionnel de la gestion des comptes des services de l'État exercé par la Cour des Comptes, en vertu de l'article 152 de la Constitution, notamment sur les autorités décentralisées.

Il a, par ailleurs, invité les élus locaux à s'approprier le Système de Gestion Intégré des Données et Archivages Numériques des Collectivités Territoriales Ivoiriennes (SYGIDAN-CTI), cet autre outil de bonne gouvernance mis en place sous sa conduite, dans le cadre de la dématérialisation et de l'autonomisation des procédures de gestion de l'administration territoriale.

Quant au Président de la Cour des comptes, M. Kanvaly DIOMANDÉ, il s'est attardé sur les 5 objectifs spécifiques du séminaire qui seront traités au cours des sessions plénières du séminaire.

Ces objectifs spécifiques sont : faire connaître aux élus locaux les procédures et champs de compétence de la Cour des Comptes en matière de contrôle des collectivités territoriales ; leur faire connaître les innovations relatives à la gestion électronique des ressources des collectivités territoriales ; leur présenter le processus et les règles relatifs aux impôts partagés et aux taxes locales ; présenter aux ordonnateurs leurs rôles et responsabilités en matière de gestion des finances publiques locales ; et, enfin, expliquer aux élus locaux le fondement et le fonctionnement du compte unique du Trésor.

Notons que plusieurs Présidents d'institution et membres du Gouvernement ont également pris part à cette cérémonie d'ouverture.

Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :

Appolinaire Assa YAPI

Direction de la Communication / Département Presse et Multimédia

Tél : (+ 225) 27 20 31 45 97 – 05 05 07 71 92

E-Mail: assa.yapi@presidence.ci - servicepresse.pr@presidence.ci